

Question du Député Daniel Senesael au Ministre François Bellot concernant le projet de suppression des passages à niveau d'Infrabel

Monsieur le Ministre,

Infrabel supprime régulièrement un grand nombre de passages à niveaux jugés accidentogènes sur l'ensemble du territoire belge. Ces mesures répondent à une nécessité liée au nombre important d'accidents survenus aux abords de certains passages à niveau. Toutefois, nous nous demandons si la suppression de plusieurs de ces lieux de passages fondamentaux pour la circulation quotidienne dans plusieurs communes rurales relève d'une même nécessité. Par exemple, les passages à niveau (PN9 et PN11) de la commune d'Estaimpuis ne présentent pas, a priori, de risques majeurs d'accidents.

En cas de suppression d'un passage à niveau, Infrabel prévoit la réalisation de travaux visant à réduire l'impact de cette décision sur la circulation. Une telle alternative a un prix : en moyenne, le coût de tels chantiers est estimé à 1,25 million d'euros ! De plus, ceux-ci peuvent causer d'importants dérangements aux riverains : fermeture de la circulation, déviations, risque d'expropriation, voire dangers inhérents aux aménagements des infrastructures publiques.

En ce qui concerne la commune d'Estaimpuis, la solution proposée à la suppression du passage à niveau PN9 est la suivante : construire un tunnel à deux bandes de circulation sous la voie de chemin de fer. Notons que ce passage à niveau se situe à l'entrée du village de Leers-nord, dont la circulation est partiellement limitée à 30 km/h. Le passage à niveau, situé sur une montée, permet de réduire la vitesse des automobilistes et, ainsi, de réduire le risque d'accident. Or, la mise en place de ce tunnel pourrait favoriser les dangers liés à la vitesse de circulation.

Monsieur le Ministre, mes questions sont les suivantes :

1. Pouvez-vous nous indiquer le nombre d'accidents survenus aux passages à niveau PN9 et 11 d'Estaimpuis ?

2. Quelle est la méthode d'évaluation de la dangerosité des passages à niveau employée par Infrabel ?

3. Infrabel a récemment testé l'ajout d'un système Led aux barrières des passages à niveau. Pouvons-nous avoir votre retour sur les résultats de ce test ?

4. Infrabel envisage également le recours à un système d'intelligence artificielle visant à prévenir les risques d'accident sur ces points de passage. Pouvez-vous nous indiquer la place qu'Infrabel souhaite donner à ce système dans son projet de sécurisation des abords ferroviaires, ainsi que l'état d'avancement du projet ?